



Comité d'athlétisme d'Indre et Loire
Réunion Comité Directeur du Mercredi 9 novembre 2022

Présents : Patrick BENOIST, Alain BLANCHARD, Olivier BOUVET, Josette BRUNEAU, Jean Pierre CHAINTRON, Patrick CHUETTE, Patrick DENIAU, Morgan DOUAISI, Sylviane GOURDON, Véronique GUIBERT, Dominique JEANNEAU, Jeannine MARIN,, Bernard VILLEDIEU

Excusés : Virginie CHEVREL BREARD, François SCHELLENBERG

Absents : François BARREAU, Guy BESSAY, Bernard BOILEAU, Nadine GENDRE VILLERET, Bernard GUENIN, Fabrice JARD.

Approbation du compte rendu du dernier comité directeur

Page 4 : Lire Bernard Villedieu et non Bernard Villeret.

En l'absence d'autre remarque, il est approuvé à l'unanimité des membres présents.

Retour sur la réunion du 19 octobre avec les représentants de la Ligue

Olivier Bouvet se félicite d'une bonne représentation des clubs du département, 17 présents, 2 excusés, 1 absent.

Il insiste sur l'importance pour les clubs de disposer d'un projet de club, document sur lequel s'appuierait la ligue afin de proposer une convention bilatérale club/ligue, avec détermination de moyens pour développer le projet. Une aide, de l'agent de développement peut être apportée pour la rédaction d'un tel document.

Le compte rendu de la réunion, reçu par chaque club est passé en revue, il rappelle notamment les différentes aides proposées par la Ligue (achats groupés, aide à la constitution de dossiers de subvention...).

Revue des différentes commissions

-CDJ

Olivier Bouvet rappelle que Guillaume Gauthier arrête la présidence de cette commission et qu'il conviendra de lui trouver un remplaçant.

Dans l'immédiat, deux urgences sont à régler, l'organisation d'un meeting en salle en décembre et le choix de rejoindre l'intercomité de la Ligue Centre Val de Loire.

Concernant le second point, le choix de rejoindre la Ligue semble plus intéressant sportivement et financièrement (coûts de déplacement).

A l'unanimité des membres présents, la décision est prise de rejoindre l'intercomité



de la Ligue centre Val de Loire.

-CDR

Patrick Benoist indique que la réunion annuelle du 30 septembre s'est bien déroulée. Il note une baisse du nombre de participants sur l'ensemble des courses.

Le challenge trail initié par le conseil départemental et géré par la CDR est reconduit en 2023.

L'inauguration du parcours de trail permanent de Saint Roch a eu lieu, d'autres sont à venir.

Dominique Jeanneau évoque les courses à label, 8 en 2023 dont 2 marathons.

Alain Blanchard évoque une récente réunion avec la ville de Tours au sujet de l'organisation par Joggin Tours d'un semi-marathon qui pourrait être labellisé.

-COT

Un certain nombre de formations sont prévues, le 26/11 sauts, lancers, départs. Également l'initiation à la manipulation de la caméra et une formation pour les starters.

Le 3 décembre est prévue une formation juges cross.

Une formation logica est à programmer, 7 candidats de l'A3Tours ont postulé. C'est une bonne nouvelle. Dominique Jeanneau, remarque toutefois, que parmi ces 7 personnes, 3 d'entre-elles ont déjà des fonctions importantes lors des compétitions (directeur de compétitions, entraîneurs, animateurs etc.) et ont postulé aussi pour la formation caméra. Il conviendra de veiller à ce que ces postes ne soient pas cumulés par ces mêmes personnes lors des manifestations. Concernant la manipulation caméra, le président a demandé au président de l'A3T d'essayer de trouver un candidat n'ayant pas de fonction habituellement. Les fonctions Logica et Caméra demandent d'officier avec continuité dans l'exercice lors des compétitions.

Josette Bruneau indique que les formations prévues le 26/11 le matin pourront être doublées l'après-midi s'il y a des candidats. Elle précise également que si au sein des clubs des personnes ayant déjà officié en tant qu'assistant sont intéressées, elles sont les bienvenues, y compris des personnes non licenciées mais motivées pour aider et devant connaître les règlements.

Le projet de proposer au moins une formation par trimestre est évoqué par elle-même et sera étudié.



-Commission marche

Sylviane Gourdon rappelle le manque de juges marche nordique. Il en existe une dizaine dans le département, la plupart étant également compétiteurs, cela pose des pb de disponibilité de ces derniers pour juger.

Elle souhaite la mise en place d'un partage de compétences à partir des connaissances des coachs qui pourraient se déplacer dans les clubs notamment pour les compétiteurs.

Olivier Bouvet indique qu'il s'est inscrit à une formation juge marche athlétique, Sylviane est en cours de formation pour la même spécialité.

Sylviane Gourdon évoque deux projets pour l'année 2023, un rassemblement départemental marche nordique à Loches et la mise en place d'un stage de Nordic Yoga.

-C S O

Olivier Bouvet précise que le calendrier départemental va évoluer, suite à la dernière CSO régionale.

Le comité du Loir et Cher propose d'organiser conjointement avec l'Indre et Loire, en alternance, 1 année sur deux, des championnats départementaux, sur 1 ou 2 jours, à partir de la catégorie minime.

A l'unanimité des membres présents, la proposition est retenue, il conviendra d'en définir les règles précises avec le comité 41 et sera discuté en CSO.

Le problème de la prise en charge des déplacements est évoqué par Morgan Douaisi, cela pourrait faire l'objet d'une demande de subvention.

Point sur le nombre de licenciés

A ce jour, le comité compte 2 478 licenciés et enregistre une perte de 126 licenciés pour les U10, 85 licenciés pour les U12 et 62 licenciés pour les U14.

La plupart des clubs ont connu une baisse à l'exception de St Cyr.

Patrick Chuette évoque le cas de l'ASPTT, les coureurs ont le choix entre une licence FFA et une licence ASPTT qui est moins chère.

Véronique Guibert indique qu'il semblerait que l'A3 Tours ait licencié une partie des petites catégories en UFOLEP (info à confirmer par le club concerné).

Remise de médailles

Suite à la proposition du comité, la Ligue a retenu :



–Médaille de Bronze :Jean Pierre Daviaud et Bernard Guénin.

–Médaille d'Argent : Nadine Gendre

Elles seront remises lors de l'assemblée générale du comité.

Concernant les médailles d'or, la Fédération a décidé de les attribuer à Olivier Bouvet et Jeanine Marin, elles seront remises lors des trophées de la Ligue.

Point financier

Véronique Guibert indique que les comptes ne sont pas tout à fait arrêtés, il manque quelques factures et notes de frais ainsi que des remboursements (salle Poitiers, OFA...).

Les montants disponibles sont les suivants, 29 787€ pour le comité, 547€ pour la CDR. Le livret crédit mutuel est approvisionné à hauteur de 10 255€, celui de la caisse d'épargne à hauteur de 23 281€.

Proposition de Projets subventionables restant à étudier

–Stage de Burgeat proposé par la Ligue, formations spécialités

Du 22 au 28 avril, pour les catégories minimes à juniors, la ligue a retenu 200 places d'hébergement, 150 sont à disposition des comités ou des clubs qui souhaitent organiser un stage. Le coût est de 65€/jour/personne en pension complète auquel il conviendra d'ajouter le transport.

L'idée est aussi de mutualiser les entraîneurs pour des entraînements communs.

Une étude financière doit être faite pour décider de l'opportunité de proposer un stage comité sur ce site (définition de la durée, coût pour les athlètes, coût de l'encadrement, le transport, part subvention).

Il est mis en évidence que le lieu n'est pas des plus attractifs (bien qu'entièrement équipé) et que prévoir un stage aux Sables d'Olonnes ou équivalent serait plus motivant.

Journée de Marche Athlétique, formation :

Proposition d'organiser une journée d'initiation et de perfectionnement à la Marche Athlétique. Date à définir. Avec présence d'Athlètes de Haut niveau pour encadrer ou animer.

Communication, promotion de l'athlé, stand foire de Tours :

Le CDOS reconduit dans le cadre de Terres de Jeux 2024, la possibilité de louer un



espace de démonstration dans le cadre de la Foire expo de Tours. Si une participation à cet évènement est envisageable, notre choix est d'être présent uniquement le mercredi. Actuellement, tous les espaces sont réservés. Coût 500€, hors coût éventuels d'animateurs.

– Caravane sportive 2023, promotion de l'athlé :

La participation à la caravane 2022 s'est bien passée, notamment à Chinon avec une forte affluence. L'action sur les 2 sites Descartes et Chinon a généré des inscriptions dans les clubs locaux (STLA, USEAB et à priori le CAC).

Il est proposé de renouveler la participation du comité en 2023, les villes concernées ne sont pas encore connues. Cette action est subventionnée par Touraine , Le Département, dans le cadre du dossier d'aide aux Comités.

– Projet évoqués en séance

Les propositions de la CMN via Sylviane Gourdon (un stage de Nordic Yoga et rassemblement pourraient aussi faire l'objet de demande de subventions) .

Dominique Jeanneau propose en investissement, l'achat d'un panneau d'affichage chronométrique pour les compétitions piste (liaison caméra chrono).

Josette Bruneau rappelle les demandes déjà évoquées concernant une aire de lancer et des poids pour les compétitions en salle, en matériels mutualisés .

Un devis va être demandé, avec pour objectif une demande d'aide au FICS.

Le problème concernera le stockage et le transport de ce matériel.

Une demande de zone de stockage en rez-de chaussée sera faite auprès de la Maison des Sports.

Circulaire financière 2023 (document en PJ)

Les principaux montants des aides figurant sur la circulaire 2022 sont repris à l'identique.

Sont modifiés ou ajoutés les aides suivantes :

– Cross court : 150€ pour les secours, 300€ pour les puces

– Tarif repas des jurys : 7€ au lieu de 5€ avec un maximum de 280€

– Frais de déplacement des membres du comité : remboursement des frais de parking (24h maximum).

Il est proposé aux membres du comité d'accorder exceptionnellement une aide 150€ pour les secours, au club d'Amboise, organisateur des départementaux de cross court



le week-end dernier.

La proposition est adoptée à l'unanimité des membres présents.

Matériel de la CDR

Les tarifs ont été votés lors de la réunion CDR.

Le matériel de chronométrage est gratuit pour les clubs FFA, 100€ pour les associations.

Le président prévoit que ces tarifs soient évoqués lors du comité directeur de juin avant proposition lors de la réunion annuelle de la CDR de septembre, le comité FFA étant responsable de ces tarifs.

Dominique Jeanneau rappelle qu'une grosse horloge est disponible, notamment pour les courses de demi-fond sur des meetings, même si elle ne donne pas le temps officiel, elle permet aux athlètes d'avoir des temps intermédiaires.

Récompenses challenge Cross/Marche nordique/championnats de France

Les bons d'achat ont été réparties entre les différents partenaires sportifs.

La victoire à l'open de France est considérée comme un titre de champion de France et sera récompensée comme tel.

Assemblée générale du comité

Elle aura lieu le 9 décembre à Ligueil.

Olivier Bouvet donne lecture de l'ordre du jour.

La proposition de remise des récompenses en début de réunion, après l'accueil des participants est rejetée ; il semble important que les athlètes, de tous âges, aient conscience du fonctionnement du comité et donc assistent à la présentation des différents rapports, pour ne pas se contenter de récupérer l'aide qui leur ait offerte. Olivier Bouvet déplore le manque d'implication de plusieurs élus du comité, et évoque les absences répétées de membres aux réunions du comité directeur.

Selon le règlement intérieur du CDFFA37, leur exclusion peut être prononcée après trois absences non excusées. Sont dans ce cas, François Barreau, Guy Bessay, Bernard Boileau et Fabrice Jard.

Ne souhaitant pas appliquer directement cette possibilité, après discussion, il est décidé de leur adresser un courrier leur demandant s'ils souhaitent poursuivre leur mandat, à défaut ou en cas d'absence de réponse, leur exclusion sera prononcée.

Une réponse sous 10 jours est demandée afin de prévoir éventuellement l'organisation



d'une élection complémentaire lors de la prochaine assemblée générale.

Informations diverses

- Journée juge du 19/11 : 33 personnes sont inscrites
- Championnats départementaux UNSS : 23/11 . le comité sera présent.
- Trophées de la Ligue : 25/11
- Commentaire sur Action 10/20 kms de Tours : Echec, aucun coureur inscrit n'a contacté un club. Il conviendra de décider de la continuité ou non de ces actions, si oui, le mode de communication sera à revoir avec le comité d'organisation.

Tour de Table

Morgan Douaisi demande qui inscrit les compétitions sur le siffa, l'anim athlé du 11 novembre à Ligueil ne l'était pas.

Bernard Villedieu en charge de ces inscriptions évoque les difficultés à récupérer les programmes de ces manifestations.

Olivier Bouvet indique que ce point pourra être évoqué lors d'une prochaine réunion des classeurs.

Morgan Douaisi demande pourquoi il est fait appel à des salariés de clubs lors de certaines manifestations. Olivier Bouvet précise qu'il est en priorité fait appel aux bénévoles mais qu'en l'absence de réponse, la solution est de recruter les salariés. Cela représente un coût mais souvent des subventions couvrent les frais (dans le cas d'actions bien identifiées, comme la caravane sportive, ou les stages).

PJ : Présentation PPT